

1. **Code d'identification unique du produit :**
CERMIREP RAPID R4
2. **Numéro permettant l'identification du produit de construction, conformément à l'article 11, paragraphe 4 :**
Voir emballage : nom du produit, date de fabrication, numéro de lot, centre de fabrication
3. **Usage ou usages prévus du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant :**
Produit de réparation du béton pour mortier de ciment modifié aux polymères PCC (de réparation structurale)
Produit de protection contre la corrosion des armatures pour des usages avec des exigences de performances réduites
4. **Nom, raison sociale et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11, paragraphe 5 :**
CERMIX S.A. Route de Nyon 39, 1196 Gland
5. **Nom et adresse de contact du mandataire couvrant les tâches visées à l'article 12, paragraphe 2 :**
Non applicable
6. **Le ou les systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction, conformément à l'annexe V :**
Système 2+ (EN 1504-3)
7. **Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée :**
Le laboratoire notifié n°0679 a délivré les certificats de conformité du contrôle de la production en usine (EN 1504-3).
8. **Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction pour lequel une évaluation technique européenne a été délivrée :**
Non applicable
9. **Performances déclarées :**

Caractéristiques essentielles	Performances	Spécifications techniques harmonisées
Résistance à la compression	Classe R4	EN 1504-3 : 2006
Teneur en ions chlorure	≤ 0,05 %	
Adhérences	≥ 2 MPa	
Résistance à la carbonatation	Conforme	
Module d'élasticité	≥ 20 GPa	
Compatibilité thermique, partie 1, gel-dégel	≥ 2 MPa	
Absorption capillaire	≤ 0,5 kg m ⁻² * h ^{-0,5}	
Substances dangereuses	Voir FDS	
Réaction au feu	NPD	

10. **Les performances du produit identifié ci-dessus sont conformes aux performances déclarées au point 9.**

Conformément au règlement (UE) N° 305/2011, la présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant mentionné au point 4.

Gland, le 4 mai 2022.

Signé pour le fabricant et en son nom par :



Patrick Boehler
Directeur Général Cermix Suisse SA